



BANQUE des
TERRITOIRES



**Financer
vos projets
de transformation
écologique**



som m aire

Passer de l'idée au projet 06

- Faciliter vos prises de décisions et faire avancer vos projets 06
- Un accompagnement dédié aux petites collectivités 06

Financer vos projets de long terme 08

- Vos besoins : des investissements conséquents 08
- Nos solutions de prêts de long terme 09
- Financer vos projets par l'économie mixte 16
- Mobiliser des acteurs privés 18

Utiliser la consignation pour sécuriser vos projets 20

Transformer durablement les territoires

Partenaire privilégié des collectivités, la Banque des Territoires vous accompagne pour faire émerger les projets qui contribuent au développement et à la qualité de vie de votre territoire. Face au défi du dérèglement climatique, la Banque des Territoires place la transformation écologique au cœur de son accompagnement. A chaque étape du projet, nous vous apportons expertise et solutions de financement.

Nous vous accompagnons dans les grands projets de transformation écologique : l'aménagement du territoire, le bâti / l'immobilier et la gestion des ressources.

Qu'il s'agisse de rénovation énergétique, d'adaptation au changement climatique avec la préservation de la ressource en eau et la biodiversité, d'énergies renouvelables, de mobilité décarbonée ou de gestion des déchets, tous ces projets concernent des infrastructures indispensables et représentent des besoins de financements importants.

Nous sommes convaincus que cette mutation des territoires ne pourra se faire sans un renforcement de la cohésion sociale. Partout en France, chacun doit pouvoir accéder aux services de base, vivre, travailler et vieillir dignement.

Retrouvez dans ce livret toutes les solutions à votre disposition pour financer les projets de transformation écologique sur votre territoire.



Passer de l'idée au projet

Faciliter vos prises de décisions et faire avancer vos projets

Adaptation des territoires au changement climatique, sobriété foncière, gestion de l'eau et assainissement, déchets, mobilité verte, réseaux de chaleur et développement de la nature en ville, etc., vos projets nécessitent souvent des études préalable.

Nous vous apportons conseil et expertise et vous aidons dans le montage et la structuration de vos projets. Nous vous accompagnons également dans votre ingénierie financière, la recherche de financements européens et l'innovation, en particulier dans l'exploitation des données territoriales.

Au cœur des territoires, nous vous apportons des solutions sur-mesure via une approche territorialisée. Pour accélérer et fiabiliser vos projets d'investissement, vous bénéficiez de dispositifs dédiés dans le cadre de programmes nationaux (Action Cœur de Ville, NPNRU, Petites villes de demain, Quartiers Politique de la Ville, Territoires d'Industrie, Avenir Montagnes), mais aussi pour les territoires à forts enjeux de transformation écologique (littoral, Outre-mer, grandes villes et métropoles).

Un accompagnement dédié aux petites collectivités

Nous proposons gratuitement aux communes de moins de 5 000 habitants et intercommunalités de moins de 50 000 habitants de bénéficier de renseignements juridiques et financiers.

Vous avez des questions juridiques et/ou financières ?

Nos experts y répondent immédiatement, du lundi au vendredi de 9h à 19h.

Appelez gratuitement le 0970 808 809



Ils nous font confiance

BITCHE (5 025 habitants) "Petites villes de demain"

Étude de revitalisation de son territoire sur l'offre de services et d'équipements, l'amélioration du cadre de vie, l'habitat, le patrimoine en lien avec l'urbanisme durable, et sur la redynamisation des commerces et des services de proximité.

La Banque des Territoires cofinance à hauteur de 50 % cette étude (enveloppe intermédiée par la région Grand Est).

SYNDICAT D'ÉNERGIES DE L'AVEYRON (279 554 habitants)

Étude sur l'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) dans une démarche de mobilité durable : groupement de commande à l'échelle de 13 départements.

La Banque des Territoires cofinance à hauteur de 206 K€ cette étude aux côtés des syndicats d'énergie.

PITHIVIERS (9 067 habitants) "Action Cœur de Ville"

Appui à la définition d'un projet de renaturation d'une friche horticole située en bord de rivière, afin d'en faire un parc urbain. Définition de la programmation du site et identification des conditions administratives et techniques de la dépollution, du curage et de la démolition de la friche.

La Banque des Territoires a apporté un soutien en ingénierie via la démarche SGREEN +.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE (529 374 habitants)

Séquence thématique autour de la question « cycle de l'eau : comment s'organise la gestion des services de l'eau et de l'assainissement ? » dédiée aux nouveaux élus des communes et des EPCI. Présentation des enjeux, organisation, actualité juridique, gestion patrimoniale des réseaux et retour d'expérience d'une élue en charge de ce service public.

La Banque des Territoires a conçu, animé et pris en charge à 100 % cette séquence.

Financer vos projets de long terme

Vos besoins : des investissements conséquents

L'adaptation des infrastructures pèse fortement sur le budget des collectivités. Les montants nécessaires aux aménagements des infrastructures et travaux associés nécessitent de recourir souvent à plusieurs sources de financement :

- **Autofinancement** : les collectivités peuvent disposer de leurs propres ressources
- **Subventions** : régions, départements, agences de l'Etat et Europe offrent un certain nombre de dispositifs permettant de compléter le financement
- **Prêts** : le recours à un financement externe reste le plus souvent nécessaire
- **Tiers financement** : par le biais d'un opérateur externe

Pour vous aider à concrétiser vos projets, nous mettons à votre disposition plusieurs outils de financement.

Nos solutions de prêts de long terme

Nos prêts se distinguent des offres classiques par une durée d'amortissement très longue, qui peut couvrir toute la durée de vie des projets.

Quelle que soit la nature de votre projet, nous vous proposons une offre de prêts à taux fixes ou révisibles de très longue durée adaptée à vos besoins.

Nos conditions de financement ne dépendent pas du montant de votre projet : nous soutenons toutes les collectivités.

En souscrivant à nos prêts, vous évitez de faire porter la charge uniquement par les habitants d'aujourd'hui et lissez l'amortissement sur plusieurs années. Vous dégagez ainsi des marges de manœuvre budgétaires à court et moyen terme pour « faire plus ».

Nous nous engageons à soutenir et financer le développement des territoires et à supporter la mise en place d'infrastructures et d'équipements dans la durée.

La durée des prêts proposés varie de 25 ans à 60 ans. Elle est en fonction de la durée de vie des actifs financés, jusqu'à 60 ans par exemple pour la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement.



> Des prêts à taux révisable adossés sur le livret A

Vous pouvez financer vos opérations au meilleur taux grâce à une ressource pérenne, issue de la collecte de l'épargne des Français sur les livrets réglementés. L'index livret A, soit le taux du livret A, est encadré par les pouvoirs publics. Il constitue ainsi une sécurité face aux aléas du marché et est particulièrement adapté aux prêts de long terme. Une bonification importante est attribuée aux projets qui contribuent à la transformation écologique du territoire.

3 prêts sont proposés au secteur public local :

- **TAUX LIVRET A + 0,4%**
pour les projets liés à la **TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE**
- **TAUX LIVRET A + 0,6%**
pour les projets liés à la **COHÉSION SOCIALE**
- **TAUX LIVRET A + 1,3%**
pour tous les **AUTRES PROJETS**

> Des prêts à taux fixe

Nous proposons également des prêts à taux fixe pour les projets de transformation écologique. Ces prêts sont adaptés à la mise en place d'équipements à durée d'amortissement de 15 à 25 ans.



Ils nous font confiance

CEINTREY (915 habitants)

Mise aux normes du réseau d'eau et partage de la nouvelle station d'épuration avec Voinémont, commune voisine.

Prêt de 1,5 M€ sur 25 ans

TOUROUVRE AU PERCHE (3 069 habitants)

Réalisation d'un réseau de chaleur Biomasse sur la commune, par le syndicat d'énergie TE61, destiné à l'alimentation de 14 bâtiments communaux et raccordement de bâtiments publics au réseau de chaleur bois.

Prêt de 100 K€ sur 20 ans

BASTIA (48 503 habitants)

Développement d'un réseau de voies à mobilité douce, adapté aux personnes à mobilité réduite et reliant la ville du nord au sud sur près de 6 kilomètres.

Prêt de 5 M€ sur 40 ans

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ANGOULÊME (142 267 habitants)

Möbius, le nouveau réseau de transport réalisé dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, s'appuie sur 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service. Ces bus hybrides relient les points cardinaux du territoire et assurent une connexion avec les gares ferroviaires.

Prêt de 4 M€ sur 40 ans

RENNES MÉTROPOLE (457 416 habitants)

Travaux d'optimisation de son unité de valorisation des déchets domestiques. Le remplacement des fours, chaudières, dispositifs de traitement des fumées... améliorera les performances environnementales et augmentera la production d'énergie verte de ce territoire « zéro déchet, zéro gaspillage ».

Prêt de 35 M€ sur 25 ans

> Un mode de financement exceptionnel pour la rénovation du logement social

La rénovation énergétique des bâtiments est une priorité nationale. Certains logements sociaux ont encore une isolation défectueuse, source de pertes énergétiques coûteuses et d'inconfort pour les usagers. Leur rénovation thermique est une priorité pour la Banque des Territoires. Pour booster la rénovation de ces passoires thermiques, nous proposons une offre de prêt dédiée au financement d'opérations de réhabilitation des logements sociaux les plus énergivores.

En tant que collectivité, votre rôle est essentiel dans le financement du logement social.

En apportant une garantie au prêt des organismes de logement social de votre territoire, vous contribuez à la réhabilitation comme à la construction de logements dans votre collectivité. Grâce à votre garantie, les organismes de logement social bénéficient de prêts de la Banque des Territoires à des conditions privilégiées, permettant ainsi de dégager de nouvelles capacités financières pour de futurs projets.

Un triple bénéfice :

- Vos habitants bénéficient de factures énergétiques plus basses ;
- Vous stimulez le développement économique de votre territoire ;
- Vous témoignez de votre engagement en matière de politique locale pour l'habitat.

— Le saviez-vous? —

Bénéficiez de services digitaux gratuits

Pour **suivre vos garanties d'emprunt** : suivi de vos encours garantis et de leur répartition, calcul des annuités pour vos états budgétaires, accès aux tableaux d'amortissement...

Pour **accorder vos garanties** : parcours digitalisé pour la prise de garantie avec partage des documents nécessaires avec le bailleur social, échange sur un espace sécurisé, transmission de votre garantie.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.banquedesterritoires.fr



Ils nous font confiance

RÉHABILITATION DE 338 LOGEMENTS SOCIAUX dans la Cité Reuss à Strasbourg (Orphea)

Réhabilitation de logements en site occupé (seuls 30 étaient vacants), de 8 locaux commerciaux et création d'un 339^e logement. Les transformations qualitatives pour atteindre le label BBC Rénovation (Bâtiment Basse Consommation) incluent l'intégration de panneaux solaires, installés sur un des bâtiments (production pour revente).

Prêt de 17 M€ sur 25 ans

RÉHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE à Beauvais (Clesence)

Réhabilitation de 3 résidences beauvaisiennes pour améliorer la performance énergétique et le confort de 87 logements sociaux. Les travaux ont permis de progresser de 2 classes énergétiques, passant d'une étiquette D à B. Les résidences ont également obtenu la certification NF Habitat BBC Effinergie, sans impact sur les loyers.

Prêt de 1,3 M€ sur 30 ans

RÉHABILITATION DE 40 LOGEMENTS SOCIAUX EN MOYENNE MONTAGNE à Gérardmer (Le Toit Vosgien)

Réhabilitation de 40 logements sociaux, en milieu occupé, à 650 m d'altitude. L'ensemble rénové est composé de 2 bâtiments construits en 1973, chauffés au fioul et au gaz. Ces travaux ont permis aux logements réhabilités d'atteindre le niveau passif (selon les critères de Climaxion), en utilisant des solutions d'isolation plus performantes et en abandonnant le recours aux énergies fossiles, notamment pour le chauffage et la production d'eau chaude.

Prêt de 1,765 M€ sur 25 ans



Ils nous font confiance

RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE TUNNEL-CHÂTEAU à Vierzon "Action Cœur de Ville"

Dans un quartier politique de la ville (QPV), le groupe scolaire a fait l'objet d'une rénovation d'envergure : l'amélioration du confort des bâtiments avec le remplacement des menuiseries, la réfection des peintures, l'isolation par l'extérieur, la pose d'éclairages basse consommation, la rénovation du chauffage et l'installation de nouveaux équipements.
Prêt de 500 K€ sur 25 ans pour ce projet évalué à 1 M€.
Un financement complété par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES à Besançon

Le plan de rénovation défini par la ville intègre une réhabilitation lourde (interventions sur tous les corps d'états) et des travaux de performance énergétique (principalement sur le clos couvert).
Prêt de 2,1 M€ sur 15 ans.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PAYS DE MORMAL dans les Hauts de France

Le Pays de Mormal, plus grand massif forestier du Nord, est un territoire classé Natura 2000. La communauté de communes a décidé de rénover son éclairage public (vieillissant, disparate et énergivore), soit 9 651 points lumineux pour 53 communes.
Apport d'une avance remboursable de 5 M€ sur 13 ans, permettant de financer 80% du projet.

RÉNOVATION DE 4 PISCINES MUNICIPALES à Avignon

Mise en œuvre d'un contrat global de performance énergétique (MGPE) en juillet 2021, d'une durée de 8 ans, afin de rénover et exploiter les 4 piscines municipales. L'objectif est de réduire de 55% les consommations énergétiques.
Le dispositif Intracting finance une partie des travaux de réhabilitation et rénovation énergétique avec une avance remboursable de 1,6 M€ d'une durée de 10 ans.

> Le financement de la rénovation énergétique des écoles et bâtiments publics

Avec une surface totale de 280 millions de m² de bâtiments publics, dont 40% en étiquettes énergétiques E, F et G, les collectivités locales vont devoir accélérer leurs investissements consacrés à la rénovation thermique de leurs bâtiments. Pour accélérer les projets de rénovation énergétique des bâtiments éducatifs qui constituent souvent la première source de dépenses énergétiques, la Banque des Territoires lance un grand plan d'accompagnement de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires.

Nous intervenons depuis la conception jusqu'au financement :

- Cofinancement de vos études d'ingénierie ;
- Évaluation de la situation énergétique de votre territoire, priorisation et préparation de vos travaux grâce à nos outils digitaux gratuits ;
- Financement de votre projet avec notre offre de prêts de long terme renouvelée et avec notre offre de financement en avances remboursables sur les économies réalisées.

— Le saviez-vous? —

L'intracting, un mode de financement innovant pour la rénovation énergétique

L'intracting est un dispositif qui permet de **financer jusqu'à 100 % du montant des travaux** de rénovation bâtementaire légère (passage de l'éclairage en LED, régulation du chauffage, de la climatisation, ...), dont le temps de retour sur investissement est de 13 ans maximum.

Nous venons à la collectivité concernée **des avances remboursables à un taux très attractif.**

Ces avances sont remboursées par les économies générées par les travaux d'efficacité énergétique réalisés.



Financer vos projets par l'économie mixte

Vous pouvez opter pour la mise en place ou le développement d'une société (SEM et filiales de SEM, SPL, SEMOP) pour la réalisation de projets ou la gestion de services.

L'économie mixte offre une alternative aux collectivités locales pour réaliser de nombreux projets locaux : aménagement, gestion de l'eau, des déchets, etc.

Pour accompagner les collectivités qui souhaitent se doter de ce type d'outils, **nous avons développé une offre complète d'accompagnement des EPL (entreprises publiques locales).**

- Accompagnement à la création ou au développement d'une EPL ;
- Participation au capital d'une SEM par apport de fonds propres ;
- Financement par prêts bancaires du lancement et de la conduite des opérations, comme des projets de l'EPL ;
- Services bancaires associés avec une convention de partenariat bancaire dédiée ;
- Une offre de sécurisation des fonds et des projets via la consignation.

— Le saviez-vous? —

Nous sommes partenaires de **plus d'1 EPL sur 3** dans l'ensemble du territoire national. Cela représente **plus de 360 SEM et 150 filiales de SEM** dans des secteurs majeurs de la vie quotidienne : se loger, habiter en ville, se déplacer, s'éduquer, se cultiver, se chauffer.

Depuis la création de la Banque des Territoires en 2018, nous avons accompagné **plus de 80 créations de sociétés** et nous avons réinvesti dans **plus de 140 sociétés existantes** pour accompagner leur développement.



Ils nous font confiance

DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN à Amiens

La Société d'Économie Mixte à Opération Unique (SEMOP), Amiens Energies, a mis en place un projet de développement de réseau de chaleur urbain qui permet d'éviter les augmentations de coût des énergies fossiles. L'objectif est d'obtenir 70 % d'énergies renouvelables et de récupération. Le tout pour 89 GWh de chaleur en plus.

La Banque des Territoires a apporté 15 % du capital à cette société soit, 1,2 M€.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES en Maine-et-Loire

Accompagnement dans la stratégie de la SEM Alter Energie pour son développement et sa prise de participation dans des projets ENR éoliens ou solaires d'envergure et structurants pour le territoire. L'objectif est d'assurer la production de 150 GWh/an d'ici à 2030, soit environ 35 000 foyers.

La Banque des Territoires a porté sa participation à 1,86 M€.

EXTENSION DU RÉSEAU GÉOTHERMIE DE LA SEER en Île-de-France

La Société d'exploitation des énergies renouvelables (SEER) a installé une centrale géothermique, dans l'ancienne chaufferie de Grigny 2. L'extension du réseau, avec un nouveau forage géothermique a permis le raccordement de 10 000 nouveaux équivalents logements. Ces travaux ont été financés en partie par une subvention de l'Ademe et de la Région.

La Banque des Territoires a complété ce financement par un prêt de 21 M€.



Mobiliser des acteurs privés

Nous intervenons en tant qu'investisseur avisé, dans tout type de société créée spécifiquement pour la réalisation d'un projet sur le territoire (SCI, SAS, SA, ... à l'exception des SPL), que ce soit dans le cadre de la mise en place d'une délégation de service public ou dans le cadre d'une initiative purement privée. Nous prenons une participation minoritaire au capital de la société, aux côtés d'autres actionnaires privés ou publics, locaux ou nationaux, en nous plaçant dans une logique d'investisseur de long terme. La société complète généralement son financement par de l'emprunt bancaire à hauteur des capacités permises par son plan d'affaires.

En tant qu'actionnaire, nous suivons le déploiement opérationnel du projet et sa bonne exécution dans la durée, en conciliant au mieux les objectifs industriels et l'intérêt du territoire.

— Le saviez-vous? —

Nous intervenons en capital sur des **projets à vocation écologique** (énergie renouvelable, réseaux de chaleur, bornes de recharge électriques, biodiversité, coopérative carbone, ...) mais aussi de nombreux **projets qui contribuent au développement du territoire**, d'un point de vue économique (locaux d'activités, commerciaux, industriels, infrastructures numériques...) et social (EHPAD, hébergement des jeunes, maison de santé...).



Ils nous font confiance

REVITALISATION D'UNE ANCIENNE FRICHE INDUSTRIELLE en Seine-Saint-Denis

Inauguré en juin 2019, Lil'Ô est un pôle d'activités écologiques et citoyennes installé sur 3,6 ha de friches. L'espace est entouré par deux zones Natura 2000 : le parc départemental de L'Île-Saint-Denis, à l'est, et une zone de protection des oiseaux (fermée au public), à l'ouest. À terme, Lil'Ô ambitionne de devenir un démonstrateur de la reconquête de la biodiversité et de l'agriculture urbaine.

La Banque des Territoires a investi 200 K€ dans la structure projet montée par une association aux côtés du département et de la ville.

TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE en Martinique

Réalisation de deux lignes de transport en commun en site propre (TCSP) entre le Lamentin et Fort-de-France, avec un système de Bus à Haut Niveau de Service. Le tracé du TCSP a été financé, pour les deux tiers, en maîtrise d'ouvrage publique (MOP) par le conseil régional de Martinique.

Le dernier tiers a été financé par le biais d'un partenariat public-privé porté par Vinci Concessions, la Banque des Territoires et l'AFD.

Utiliser la consignation pour sécuriser vos projets

Avec la Banque des Territoires, vous bénéficiez d'un tiers de confiance pour sécuriser vos projets.

Dans le cadre des procédures d'expropriation et de préemption, la consignation permet, en cas d'obstacle au paiement, de prendre possession des terrains et de poursuivre le projet d'aménagement en toute sécurité.

La consignation permet de répondre aux obligations de compensation agricole si un projet sur votre territoire touche des terres agricoles, les sommes sécurisées à la Banque des Territoires serviront à financer des mesures de compensation.

Vous pouvez accueillir sur votre territoire une installation classée pour la protection de l'environnement ou un parc éolien terrestre soumis à garantie financière pour sécuriser la remise en état du site après exploitation. Cette garantie financière peut être consignée à la Banque des Territoires.

Depuis la loi Climat, toute nouvelle construction sur certaines zones déterminées et soumises à érosion côtière est soumise à la consignation du coût de démolition.

— Le saviez-vous? —

Un **parcours en ligne** vous permet de consigner dans le cadre des procédures d'expropriation et de préemption en toute simplicité et sécurité.

Rendez-vous sur consignations.fr

400 M€ consignés en 2022 par les acteurs publics locaux.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur consignations.fr



Ils nous font confiance

EXPROPRIATION EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE LA ZAC DU RIVEL en Haute-Garonne

La communauté d'agglomération du SICOVAL et les communes d'Ayguesvives, Baziège et Montgiscard ont choisi d'exploiter une ancienne ZAC pour créer un parc d'activités économiques de 110 hectares dédié aux technologies vertes, aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire.

Pour faciliter son avancement, le projet a fait l'objet de 3 consignations au titre de l'expropriation pour un montant total de 1,6 M€.

Une consignation au titre de la compensation collective agricole est prévue pour 600 K€ pour atténuer l'impact du projet sur l'économie agricole.

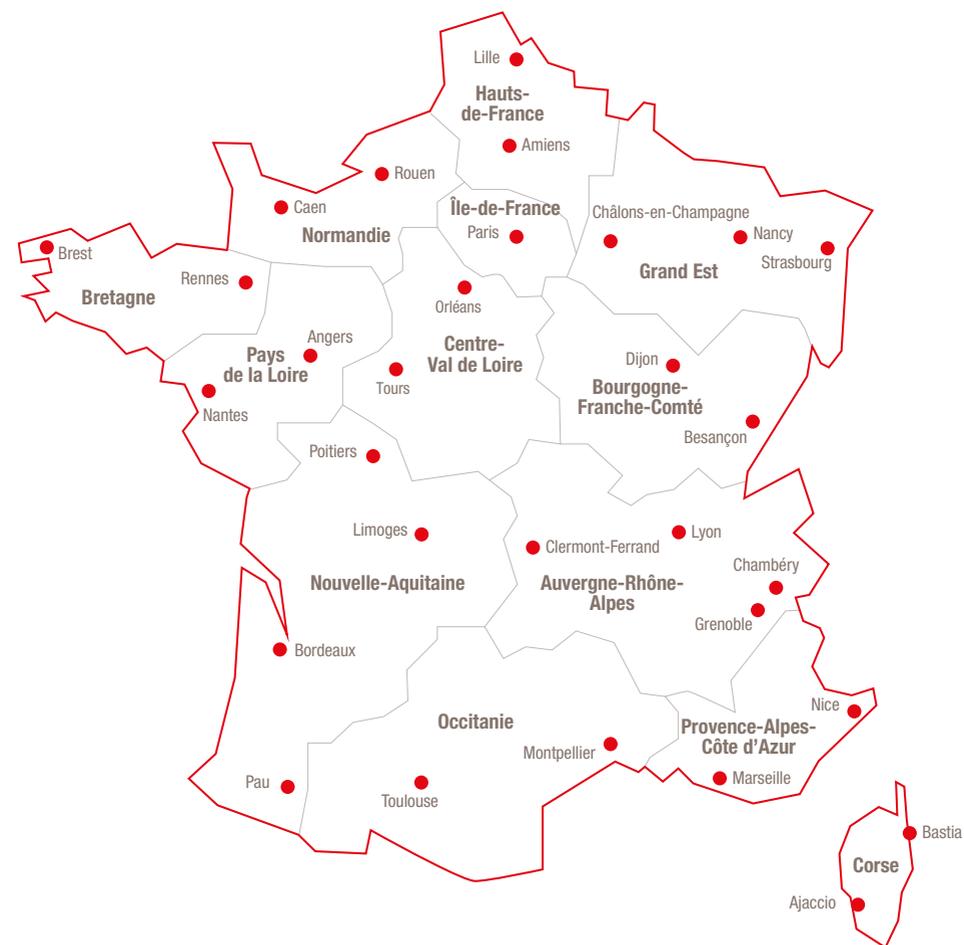
EXPLOITATION D'UN SITE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET D'UNE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE, métropole de Dijon

Accompagnement à la constitution de la garantie financière ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement). L'énergie produite est réinjectée dans le réseau de chaleur urbain de la ville, à hauteur de 150 GW, soit la consommation de 12 500 foyers. Les déchets résiduels de la combustion, les mâchefers, sont réutilisés par les industriels (sidérurgie, aluminium) et pour les travaux publics.

Garantie financière consignée à la Banque des Territoires.

Vous avez un projet de transformation écologique et avez besoin de ressources pour le concrétiser ?

Pour en savoir plus, contactez dès à présent
votre interlocuteur en région



Guadeloupe



Guyane



Martinique



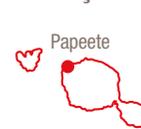
Réunion-
Océan Indien



Mayotte



Polynésie
Française



Nouvelle-
Calédonie



Saint-Pierre-
et-Miquelon



Wallis
et Futuna



